



Direction de l'Éducation
 Place de la Nation – CS 40002
 69518 Vaulx-en-Velin CEDEX
 04 72 04 81 51- gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr - www.vaulx-en-velin.net
 Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, mardi de 13h à 17h.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'ENFANCE - ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

À retourner **avant le 20 juillet 2018** par mail : gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr
 ou à l'Espace Familles, 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville.



Semaine de 4 jours d'école (pas d'école le mercredi matin)



7h30 8h30 (1 heure)	8h30 11h30 (3 heures)	11h30 13h30 (2 heures)	13h30 16h30 (3 heures)	16h30 18h (1 heure 30)
-----------------------------------------	-------------------------------------------	--------------------------------------------	--------------------------------------------	--------------------------------------------



Cadre réservé à l'administration

Date de traitement :

Traité par :

Observations :

RENSEIGNEMENTS ENFANT

Nom : Prénom :

Sexe : fille garçon Date de naissance : / /

École/niveau de classe :
 (en septembre 2018)

Projet d'Accueil Individualisé : oui non
 En cas de réponse positive, fournir obligatoirement une copie du P.A.I.

Régime alimentaire sans porc : oui non

Mon enfant a plus de 6 ans, a-t-il l'autorisation de quitter seul l'activité ? oui non

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (allocataire CAF)

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél : Mobile :

E-mail :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél : Mobile :

E-mail :

FRÉQUENTATION AUX ACTIVITÉS DES SERVICES DE L'ENFANCE

Pour les maternelles, afin d'éviter une fatigue liée à une trop longue journée, l'accueil est limité à 2 temps périscolaires sur les 3 possibles (matin/midi, midi/soir ou matin/soir).

1- Accueil du matin, de 7h30 à 8h30 - Démarrage à partir du 3 septembre 2018

Besoin régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Besoin occasionnel : lundi mardi jeudi vendredi

Date de début de fréquentation :

2- Restauration scolaire, de 11h30 à 13h30 - Démarrage à partir du 3 septembre 2018

Les choix sont valables pour toute l'année et servent de base pour la facturation. Toute modification doit être validée auprès de l'Espace Familles.

Besoin régulier : lundi mardi jeudi vendredi

Besoin occasionnel, 1 à 3 fois dans le mois : lundi mardi jeudi vendredi

Je m'engage à réserver le repas auprès de l'école 5 jours avant la date souhaitée du repas.

Date de début de fréquentation :

3- Accueil du soir, de 16h30 à 18h - Démarrage à partir du 3 septembre 2018

Lundi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Mardi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Jeudi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Vendredi : 16h30-17h 16h30-17h30 16h30-18h

Date de début de fréquentation :

Je m'engage à récupérer mon enfant à l'heure choisie et au plus tard à 18h.

4- Activités socio-éducatives, de 16h30 à 18h (sans départ séquencé) - Démarrage à partir du 1^{er} octobre 2018

L'inscription aux activités se fera auprès du référent périscolaire de votre école à la rentrée scolaire.

Avez-vous l'intention d'inscrire votre enfant aux activités socio-éducatives : oui non ne se prononce pas

INTENTION D'INSCRIPTION LE MERCREDI TOUT EST PERMIS - Démarrage à partir du mercredi 5 septembre 2018

Vous avez la possibilité de formuler une demande pour les enfants scolarisés et âgés de 3 ans révolus (à la date de début de fréquentation à l'activité).

Pour les accueils de loisirs le mercredi tout est permis, il vous sera demandé une confirmation de vos inscriptions par retour de mail durant l'été ou directement auprès des agents de l'Espace Familles, dès que vous aurez pris connaissance de l'organisation des mercredis matins et de la tarification appliquée.

Merci de cocher la formule souhaitée :

FORMULE N°1 : activités de 9h à 11h30

FORMULE N°2 : activités de 13h30 à 16h30

FORMULE N°3 : activités de 9h à 11h30 et de 13h à 16h30 (sans repas)

FORMULE N°4 : activités de 9h à 16h30 (avec repas)

Options complémentaires :

Garderie de 8h à 9h

Garderie de 16h30 à 18h

Date de début de fréquentation :

Je m'engage à signaler les absences aux accueils de loisirs auprès du directeur, une semaine avant et à fournir un justificatif.

Merci de choisir de préférence l'accueil de loisirs de proximité de votre secteur :

Vaulx Sud : Cinq continents - groupe scolaire Pierre et Marie Curie, 23 route de Genas

Vaulx Centre : Fery/Mistral - 1 rue Stalingrad Lorca - 1 rue Robert Desnos Beauverie - nouveau site

Vaulx Village : Grand Clément/Cachin - 14 rue Louis Duclos

Le Mas du taureau : Coccinelle/Nouveau Mas - 43 rue Ernest Renan Vilar/King - 6 avenue Maurice Thorez

TARIFICATION DES SERVICES DE L'ENFANCE

Tranches quotient familial	Restauration	Accueil du matin	Accueil du soir
A 0 à 240	0.60 €	0.50 €	0.25 €
B 241 à 370	1.25 €	0.50 €	0.40 €
C 371 à 510	1.90 €	0.50 €	0.50 €
D 511 à 850	2.60 €	0.50 €	0.60 €
E 851 à 1200	3.00 €	0.50 €	0.75 €
F 1201 à 1590	3.30 €	1.00 €	0.90 €
G 1591 et +	3.50 €	1.50 €	1.00 €

Pour tout renouvellement d'inscription, quelque soit l'activité (restauration, accueils périscolaires, mercredis...)
LES FAMILLES DOIVENT ÊTRE À JOUR DE LEUR RÈGLEMENT.

Pour l'accueil du soir, à partir de 3 enfants inscrits, il sera pris en compte, pour le calcul du tarif, le quotient familial de la tranche inférieure.
Exemple : une famille avec 3 enfants dont le quotient est la tranche F aura une tarification avec le quotient de la tranche E.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré)

Quotient CAF (si non transmis depuis le 1^{er} janvier 2018)

Justificatif de travail ou formation (accès à la restauration)

Copie du P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) (si concerné)

Fait à Vaulx-en-Velin, le

Signature du responsable légal :

J'accepte que mes données soient conservées par la municipalité de Vaulx-en-Velin